



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université Chahid Hamma Lakhdar – El-Oued

Faculté des Lettres et Langues

Département des lettres et langue française

Parcours LMD/2017 -2018

Examen du premier semestre : Corrigé type

Niveau : 3<sup>ème</sup> année

Module : Introduction à la didactique

**1. 6 points**

Du point de vue de la didactique des langues étrangères, c'est le travail qui consiste, pour l'enseignant ou le concepteur d'une formation, à s'informer sur l'état de la connaissance scientifique de référence, à y sélectionner ce qui est pertinent et enseignable en fonction d'un public cible et à le transposer dans une pratique pédagogique. Autrement dit, mettre ce travail dans un ordre bien réfléchi, le présenter avec une certaine modalité et avec des termes accessibles au public auquel on enseigne.

En résumé :

- Information et connaissance scientifique,
- Sélection de contenus utiles et nécessaires,
- Transposition, mise en forme et organisation des contenus.

**2. 6 points**

Les champs scientifiques de référence pour l'enseignement des langues sont :

- a- Le domaine des sciences du langage et de la linguistique : avoir une connaissance approfondie sur la nature, la structure et le fonctionnement de la langue qu'on enseigne.
- b- Le domaine de l'anthropologie et de l'ethnologie : ce domaine est d'une importance capitale puisqu'il porte essentiellement sur les cultures des sociétés. Les enseignements de langues sont toujours liés à des enseignements de cultures qu'on appelle aussi des enseignements de civilisations.
- La sociologie : savoir dans quelles réalités vivent les locuteurs d'une langue (des connaissances sur la vie économique, le système politique, le travail, ...etc.)
- La psychologie : savoir comment fonctionnent et réagissent les locuteurs bilingues plurilingues. La psychologie cognitive, aussi, apporte beaucoup d'éclairage sur la transmission du savoir, sur les manières selon lesquelles on apprend des langues.

**3. 4 points**

Une langue à deux fonctions principales : une fonction communicative et une fonction sociale.

Une fonction communicative c'est-à-dire un système qui permet de transmettre des informations et des messages.

Une fonction sociale ou identitaire c'est-à-dire que la langue permet à l'individu et au groupe humain d'exister et d'entrer en relation, ce qui explique le fait qu'il existe plusieurs langues, plusieurs sociétés et plusieurs façons individuelles de parler chaque langue.

**4. 4 points**

Nous appelons une méthodologie d'enseignement des langues l'ensemble des principes fondamentaux des procédures d'apprentissage (à la fois des principes didactiques et des principes pédagogiques) mis en œuvre à travers une méthode.

Nous appelons méthode l'outil constitué souvent d'un manuel, d'enregistrements, de supports visuels, de programmes informatiques et du livre du maître ou guide de professeur qui contient l'ensemble des indications que donnent les auteurs aux enseignants dans lesquelles sont expliqués les choix théoriques et méthodologiques, les niveaux d'exigence et la manière selon laquelle utiliser la méthode.